

# Compte rendu du Conseil Municipal du 26 février 2024

**Présents** : DOLE Jean-Claude, HENRIOT-COLIN Stéphane, JUILLARD Mathieu, MOUGIN Gérard, PERROT Denis, PROST Pierre, TAILLARD Didier, VUITTON Céline, Marine LATHÉLIER

**Excusées** : BARTOLOZZI Sophie, MILLET Stéphanie donne procuration à Gérard MOUGIN, PERROT Nathalie donne procuration à Denis PERROT, HANRIOT COLIN Sabrina donne procuration à Pierre PROST, CAPRANI Bénédicte.

**Secrétaire de séance** : Marine LATHÉLIER

## Ouverture de séance 20H30

### DÉLIBÉRATIONS N° 1/2024 CONCERNANT LA TARIFICATION DU CIMETIÈRE

Le Maire propose de modifier les tarifs appliqués sur le cimetière de Trepot. Ainsi les tarifs ci-dessous sont discutés et soumis au vote.

	DURÉE	TARIF
CONCESSION PLEINE TERRE 2 PLACES (2m <sup>2</sup> )	30 ans	300 €
RENOUVELLEMENT		
CONCESSION PLEINE TERRE 4 PLACES (4 m <sup>2</sup> )	30 ans	600 €
RENOUVELLEMENT		
SEPULTURE EXCEPTIONNELLE	30 ans	300 €
RENOUVELLEMENT		
CASE COLUMBARIUM	PERPETUELLE	850 €

Cette délibération est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

### DÉLIBÉRATION N° 2/2024 : PRIME POUVOIR D'ACHAT

Le Maire expose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics peuvent instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire. Cette prime rendue obligatoire pour la fonction publique hospitalière et fonction public d'état, a été laissée on bon vouloir des collectivités concernant la fonction publique territoriale. Dans un souci d'équité le Maire et son conseil municipal décide d'instituer cette prime pour les agents de la collectivité. Et vote la délibération selon les barèmes institué par le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023

Cette délibération est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

### DÉLIBÉRATION N° 3/2024 : SCHÉMA DE MUTUALISATION DES SERVICES DE LA CCLL

Un schéma de mutualisation pour information des communes, initié par la Communauté de Communes, propose de mutualiser les moyens, équipements, matériels ou personnels entre une Communauté de Communes et ses communes membres.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

### DÉLIBÉRATION N° 4/2024 : ADHÉSION MISSIONS COMPLÉMENTAIRES DU CDG 25

Nous sommes déjà adhérents au centre de gestion. Ce centre nous permet de recruter des agents, de valider leur retraite, de rédiger des actes, de mettre en place des médiations, d'avoir des conseils en gestion... Une délibération est nécessaire pour valider les nouveaux tarifs.

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : **DÉCIDE**

**Article 1** : D'adopter la convention cadre permettant de déclencher à tout moment l'une ou l'autre des missions complémentaires proposées par le CDG 25.

**Article 2** : D'autoriser le Maire à signer la convention-cadre afférente à cette adhésion aux missions complémentaires proposées par le CDG 25.

**Article 3** : Que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

**Article 4** : Que Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

### **DÉLIBÉRATION : CONVENTION AVEC LA CCLL ET LE SYNDICAT ÉDUCATION 2000**

Dans le cadre de la création du site unique scolaire et périscolaire à Tarcenay, le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de modifier les statuts du syndicat avec la création d'un article 7 Bis.

« **Article 7 Bis** : Le Syndicat Intercommunal Education 2000 est autorisé à réaliser des prestations de services en faveur de personnes morales extérieures et de ses propres membres. »

Après l'accord des conseils municipaux composant le Syndicat, cette modification entrera en vigueur au 01/01/2024.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

### **URBANISME**

DP 15/2023 : JEANNEROD Daniel chemin des gouffres, remplacement volets, bardages, crépis

DP 1/2024 : CHABRIER Aurélie rue du chalet, création fenêtre sur une façade

DP 2 : JUILLARD Mathieu chemin de la croix rouge, pose panneaux solaires en toiture

DP 3 : FOLTETE Isabelle rue du beau séjour, division de parcelles

DP 4 : DIDIER Éric et MYOTTE-DUQUET Anne-Sophie rue du beau séjour, pose panneaux photovoltaïques en toiture

PC 1 : GRESSET David rue du noyer, construction logement dans bâtiment existant

### **AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES**

#### **- Approbation PV du 4 décembre 2024**

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

#### **- ZAER (Zone d Accélération des Énergies Renouvelables)**

Dans le cadre de la planification territoriale des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER), les communes peuvent délibérer pour définir des zones de développement ou d'exclusion vis-à-vis d'éventuels futurs projets.

Le conseil municipal (en date du 26/02) a réfléchi sur deux types d'énergies renouvelables : photovoltaïque (en toiture et au sol) et éolien.

Une délibération sera prise en avril. Mais avant, la population est appelée à donner son avis (cahier mis à disposition en mairie), et ceci jusqu'au 31 mars.

Voici les réflexions émises par le conseil ;

- Photovoltaïque en toiture (village entier et habitations ou bâtiments isolés)

- Photovoltaïque au sol :

- \* plutôt défavorable sur prairies

- \* inscription des parcelles boisées en résineux dégradées ou susceptibles d'être rasées car malades (parcelles 28 à 31 ainsi que 36 et 37)

- Éolien : exclusion des zones de Mont Bon et du Mont (soit parcelles 1 à 23)

Il y aura ensuite débat au sein de la CCLL puis une phase de concertation territoriale avec validation régionale.

Les délibérations des conseils municipaux ne sont que des pistes éventuelles de travail, facilitatrices d'éventuels futurs projets si acceptés par la législation en place (ex : photovoltaïque au sol)

#### **-Syndicat Éducation 2000**

Le premier déménagement des classes maternelles vers les locaux neufs de l'école devrait avoir lieu entre le 15 et le 19 avril 2024 (vacances scolaires). Nous recherchons un maximum de personnes pour le transfert des cartons, des meubles... merci de vous faire connaître en mairie de Trepot ou par mail à [sieducation2000@gmail.com](mailto:sieducation2000@gmail.com)

#### **- Passage Ronde de l'Espoir vendredi 6 septembre**

Épreuve cyclotouriste dans le département afin de collecter des fonds pour la lutte contre le cancer, la Ronde de l'Espoir devrait s'arrêter le vendredi 6 septembre en mairie de Trepot. Une petite collation leur sera offerte.

**- AG du Don du Sang le 15 mars au CA**

Elle aura lieu le 15 mars au CA (mis à disposition gratuitement) et la commune participera financièrement à l'apéritif.

**- Prémption achat d'une parcelle boisée**

La commune fait prémption sur la zone boisée ZB 56, enclave de la parcelle 12 d'une surface de 5a 56ca, propriété de Mr Jean-Marc LIEGEON.

**- Achat et installation vidéoprojecteur Mairie + CA**

Suite aux multiples demandes, nous prévoyons d installer un vidéoprojecteur et un écran au CA. Des devis sont en cours.

**- Poste Agent Technique**

Une personne intéressée par le poste d'agent technique a été reçue en mairie (demande d'un mi-temps). Mais le grade élevé de celle-ci entraînant un coût trop important de main d'œuvre, il est décidé de renouveler la convention avec les Chantiers Départementaux pour 2024.

**COMMUNICATION :**

Un nettoyage de printemps organisé par les chasseurs est prévu le samedi 6 avril de 8h30 à 12h. Venez nombreux.

Attention, des démarcheurs non agréés se présentent à vos portes, ne pas leur ouvrir, des risques de vol sont possibles.

Affouage : Les personnes qui désirent du bois supplémentaire peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au jeudi 14 mars.

**Le tirage des lots aura lieu le vendredi 15 mars à 18 heures au centre d'animation.**